

DOSSIER ENTRÉE EN 6^{ème} POUR L'ANNÉE 2020-2021

Le dossier d'inscription est à retirer à l'accueil du collège Anne Frank **sur présentation d'une pièce d'identité** aux dates et horaires suivants :

- Vendredi 12 juin : de 8h00 à 17h30
- Lundi 15 juin : de 8h00 à 17h30
- Mardi 16 juin : de 8h00 à 17h30
- Mercredi 17 juin : de 8h00 à 12h30

Que devez-vous faire du dossier d'inscription ?

Le dossier d'inscription **dûment rempli accompagné des pièces justificatives** devra être déposé :

- **soit dans la boîte aux lettres du collège avant le lundi 22 juin 2020.**
- **soit directement au collège en respectant au mieux les dates suivantes :**

le lundi 22 juin de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30	le mardi 23 juin de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30	le mercredi 24 juin de 9h30 à 12h00
Pour les élèves des écoles : – Jean de la FONTAINE – Jules VERNE	Pour les élèves des écoles : – Louis BRAILLE – Antoine GIROUST – Le Clos SAINT GEORGES	Pour les élèves des écoles : – Charles PERRAULT – George SAND – autres écoles

Pour les élèves ayant reçu une affectation au collège Anne Frank qui demandent à ne pas y être scolarisés (déménagement ou inscription dans un collège privé), je vous demande d'en informer au plus tôt le secrétariat.

Je me permets d'attirer votre attention sur l'importance de renseigner de façon lisible toutes les informations demandées, notamment vos coordonnées afin que nous puissions vous contacter.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, l'accueil physique est limité. Je vous prie de bien vouloir privilégier les échanges par téléphone avec le secrétariat pour toute demande de renseignements.

Aucun dossier ne sera accepté au-delà du 24 juin.

Tout dossier incomplet sera refusé.

La Direction.